

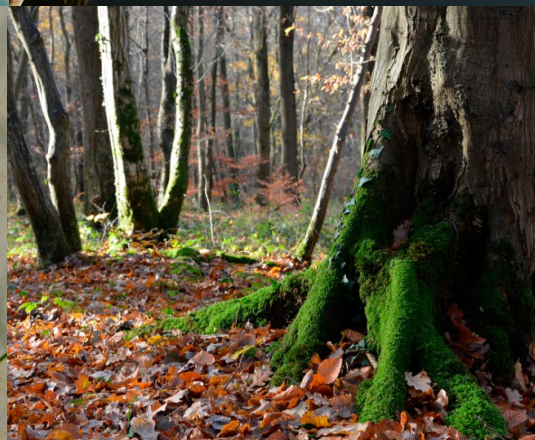
M PAYS de Mormal

#8 Hiver 2017

MAGAZINE

Toute l'actualité de
votre communauté
de communes

www.cc-paysdemormal.fr



À LA UNE : DOSSIER SUR LES CIRCUITS COURTS
Consommez mieux, consommez local !

FLASH

La ZAC de la Vallée de l'Aunelle
se dessine peu à peu

ACTUALITÉS

L'Action Sociale
1^{ère} rencontre Handicap & Ruralité

TOURISME

La Forêt de Mormal
un patrimoine valorisé

SPÉCIAL NOËL

Décore ton sapin !
avec les boules à découper

Guislain Cambier
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Mormal, Maire de Potelle



ÉDITO

Vous avez dit accessible ?

S'il y a bien un mot à la mode ces temps-ci, c'est celui-là : accessibilité. Il fleurit dans les règlements, les lois et les discours.

Au Pays de Mormal, nous nous efforçons de le rendre concret, et pour le plus grand nombre. Ce peut être d'abord une nécessité, comme celle de permettre à tous les habitants d'être connectés à un réseau internet de qualité, d'où le déploiement de la fibre, désormais commencé. Ce mot peut également nous servir de levier de développement économique. Avec la mise en tourisme de notre territoire, à travers la véloroute, l'arboretum, le chemin de saint Jacques de Compostelle, être accessible facilement peut drainer vers les acteurs économiques des retombées financières conséquentes. Par-delà l'effort collectif, se trouve enfin le comportement de chacun. Dans nos gestes quotidiens de consommateurs, nous pouvons renforcer la place des circuits courts, gages de qualité, de respect de l'environnement et de nos paysages, et garants de l'emploi local.

Le Pays de Mormal se veut promoteur d'un mode de vie différent, mettant en avant les réussites de chacun pour que l'ensemble en bénéficie. Notre comportement quotidien vis-à-vis de nos déchets impacte la vie de tous. L'approche culturelle, par une offre variée, se veut également en adéquation avec vous. Et si l'Etat joue le jeu, sans se décharger continuellement comme pour la gestion des cours d'eau, nous pouvons engranger les 1^{ers} résultats. Nous attirons de nouvelles activités économiques, avec un tissu d'entreprises de taille modeste mais innovantes. Nos porteurs de projets sont les moteurs de demain. Nous serons à leurs côtés.

Guislain Cambier 

PDM Mag / Décembre 2017

Directeur de publication : Guislain Cambier

• Rédaction : Audrey Wiart • Conception-réalisation : Emilie Menu
• Impression : Imprimerie Gantier • Zone Artisanale 10 Muïds, 59770 Marly - 03 27 33 53 34 • Tirage : 25.000 exemplaires • Publication semestrielle • Dépôt légal à parution • Communauté de Communes du Pays de Mormal •

18 Rue Chevray 59530 LE QUESNOY • Tél : 03.27.09.04.60 • Mail : contact@cc-paysdemormal.fr



SOMMAIRE

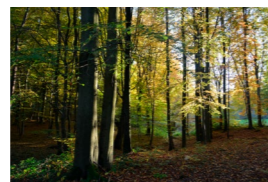


FLASH

p3/4 La ZAC se dessine peu à peu

ACTUALITÉS

p5/6 Retour sur la rencontre Handicap & Ruralité



TOURISME

p7/8 La Forêt de Mormal, un patrimoine valorisé



DOSSIER

p9/12 Les circuits courts : consommez mieux, consommez local !



SPÉCIAL NOËL

p13/14 Décore ton sapin !

ON EN PARLE

p15/16 Concours artistique



GRAND ANGLE

p17 Focus sur le CLEA et Agenda

TRAVELLING

p18/19 L'actualité de ville en ville

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

p20 Au Baron à Gussignies

FLASH



La ZAC de la vallée de l'Aunelle se dessine peu à peu

Projet emblématique de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la création de la zone d'activités de Wargnies le Grand est entrée en phase opérationnelle.

Le terrain est désormais viabilisé grâce à la mise en place des différents réseaux (eau, électricité ...). Les travaux des espaces publics sont actuellement en cours avec la réalisation des voiries internes et la création de l'aire de covoiturage qui devraient s'achever d'ici la fin de l'année.

Peu à peu, la ZAC sort de terre.

Alors que la construction du village d'artisans est programmée pour le 1^{er} semestre 2018, le Pays de Mormal lance la commercialisation des 9 lots libres et la mise en location des 20 cellules commerciales, à des tarifs attractifs.

Conformément aux engagements pris dès le début du projet, chaque demande d'implantation sera soumise à la validation d'un comité d'élus et de techniciens qui veilleront à ce qu'il s'agisse d'activités non polluantes et sans nuisances. Rappelons en effet qu'une attention particulière est accordée à la qualité de la zone et notamment à son intégration paysagère.

Un atout supplémentaire pour renforcer l'attractivité économique du territoire !



DES PREMIERS FOYERS DESSERVIS PAR LA FIBRE DÈS 2018



Un an après le lancement du projet baptisé la Fibre Numérique 5962, les travaux nécessaires au déploiement de la fibre optique sur notre territoire sont en cours.

Alors que l'objectif est de permettre le raccordement de tous les locaux à l'horizon fin 2021, certaines de nos communes pourront bénéficier d'une connexion Très Haut Débit dès 2018. Ce sera notamment le cas à Croix Caluyau où le réseau devrait être opérationnel au cours du 3^{ème} trimestre.

De nombreuses autres communes seront quant à elles desservies courant 2019 et l'ensemble du Pays de Mormal sera couvert, conformément aux engagements pris, d'ici 2021 alors même que l'échéance nationale est fixée à 2025.

Habitations, locaux professionnels, chacun pourra alors bénéficier des avantages d'une connexion Très Haut Débit : accès Internet ultra-rapide, télévision, téléphonies fixe et mobile. L'occasion également de profiter de tous les services du numérique : e-administration, e-éducation, e-santé, télétravail, objets connectés...

Une fois la fibre disponible dans votre commune, vous pourrez alors choisir parmi les offres proposées par les différents opérateurs.

CONTACT & INFOS

Cécile HUIN au 03 27 09 04 61
c.huin@cc-paysdemormal.fr

PLUS D'INFOS

www.cc-paysdemormal.fr
Rubrique "Les grands projets"
www.lafibrenumerique5962.fr

FLASH

DES CITOYENS SOLIDAIRES S'ENGAGENT POUR NOTRE SÉCURITÉ

Le principe du projet

Le Pays de Mormal a été sollicité afin de soutenir la mise en place d'une Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC). Le projet proposé vise à mettre à la disposition de tous les Maires, un dispositif de bénévoles capables, face à un événement majeur (catastrophe naturelle, accidents de grande ampleur...), de les assister dans leurs missions de sécurité civile. Cette réserve serait en mesure de :

- Participer à la gestion de crise.
- Sauvegarder les populations et les animaux (domestiques, d'élevages ou sauvages).
- Préserver les milieux et les biens économiques.
- Surveiller le territoire.

Les missions de la réserve

Basée sur la solidarité intercommunale, la réserve de Sécurité Civile aura pour objectifs de :

- Aider à anticiper les risques.
- Aider dans la rédaction, mise en œuvre et le maintien opérationnel des Plans Communaux de sauvegarde, Plans Particuliers de Mise en Sécurité et les Plans Familiaux de Mise en Sécurité.
- Permettre aux équipes municipales de mieux réagir et d'agir sereinement lors de situation inhabituelle.
- Aider les Maires dans la conduite des actions face à une situation donnée et en concordance avec les Postes de Commandement Sécurité.
- Assurer une mobilisation rapide des équipes de sauvegarde.

A ce jour, la réserve est encore au stade du projet. La communauté soutient ce dispositif qui serait constitué de citoyens bénévoles et volontaires qui, par leur engagement solidaire, contribueront à la sécurité de tous.



Nouveaux locaux pour le Conservatoire de Musique

Le Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal (CMRI) accueille actuellement environ 300 élèves. Le grand changement de la rentrée 2017/2018 : de tous nouveaux locaux !

Plus spacieux, plus modernes, plus adaptés, les nouveaux bâtiments, situés route de Valenciennes à Le Quesnoy, offrent aux élèves des conditions d'apprentissage optimales.

Grâce à un nombre suffisant de salles et à de meilleures conditions acoustiques, des créneaux de cours supplémentaires et plus adaptés aux différents publics sont désormais disponibles. Par ailleurs, le regroupement de l'équipe pédagogique au sein d'un seul et même site va permettre de proposer des projets interdisciplinaires innovants et de développer encore davantage les



départements « musiques actuelles » et « musiques traditionnelles ».

Ces équipements performants répondent parfaitement au développement du Conservatoire et témoignent du dynamisme culturel de notre territoire. Leurs atouts : situation, parking et qualité des locaux ont déjà conquis l'ensemble des usagers.

Les antennes de Bavay et Maroilles sont conservées avec leurs spécificités afin de répondre au mieux à la demande du public.

ACTUALITÉS

L'Action Sociale au cœur de la politique de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

Particulièrement engagée en faveur de la cohésion sociale et consciente des problématiques auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a initié un projet en faveur du « bien vivre » sur son territoire.

Après avoir réalisé en 2016 un diagnostic sur le thème « handicap et ruralité » auprès de personnes en situation de handicap et de leurs aidants, le Pays de Mormal s'est engagé dans un plan d'actions articulé autour de 5 axes :

- Habitat : permettre de vivre dans un logement adapté.
- Déplacement : faciliter les déplacements.
- Vie sociale : offrir la possibilité d'une vie sociale épanouie.
- Information : améliorer l'information.
- Acteurs : favoriser les politiques en faveur du handicap des autres acteurs du territoire.

1^{ÈRE} RENCONTRE HANDICAP & RURALITÉ : TOUS CONCERNÉS !

Le service cohésion sociale de la CCPM a organisé, le 28 octobre dernier, sa « 1^{ère} rencontre Handicap et Ruralité ».

Cette journée festive, à laquelle a participé Monsieur le Sous-Préfet, s'est déroulée au complexe sportif de Gommegnies et a attiré près de 150 visiteurs. Elle a rassemblé une large diversité d'acteurs partageant une volonté commune : sensibiliser au thème du handicap. Un sujet qui nous concerne tous puisque tout un chacun est susceptible d'être confronté, à un moment de sa vie, à une situation de handicap qu'elle soit temporaire ou définitive.

Au programme, des témoignages mais aussi des démonstrations sportives et

culturelles, sans oublier la présence de 40 organismes qui ont pu informer les visiteurs sur les droits, les services, les matériels, les loisirs, le sport, la culture... Une initiative saluée par grand nombre des personnes présentes qui, à l'instar d'Anne MUCHEMBLED, chef de projet vie associative du territoire Hauts de France de l'Association des Paralysés de France « apprécie que les choses bougent sur les territoires ruraux. Nous sommes reconnaissants envers le Pays de Mormal dont la volonté politique est louable. Il est en effet important que le handicap sorte de la ville et que chacun prenne conscience des difficultés de mobilité en zone rurale. »

RENCONTRE



avec Sandrine GENET

« Nous, personnes en situation de handicap, sommes confrontées à des difficultés quotidiennes. Qu'il s'agisse de se déplacer, d'accéder à des lieux aussi anodins qu'une boulangerie mais aussi d'adapter notre logement à notre handicap, il est important pour nous d'être informés sur les solutions qui s'offrent à nous. Ce que nous souhaitons, c'est simplement pouvoir nous déplacer et vivre comme tout le monde. Au-delà des aspects pratiques du quotidien, nous avons aussi besoin de conserver une vie sociale. A ce titre, le sport est pour moi indispensable. Il me permet de garder une activité physique adaptée mais aussi de partager du temps et des loisirs avec d'autres personnes, en situation de handicap ou non. Je participe à des randonnées ou à des courses avec l'association Joëlle Solidaire, pratique l'équithérapie mais aussi la gymnastique. A Gommegnies, grâce à des mouvements adaptés à ma situation par le professeur, j'assiste aux mêmes séances que les valides. Il est important que des événements comme cette rencontre aient lieu. Ils nous permettent d'obtenir les informations dont nous avons besoin, favorisent la sensibilisation du public au handicap et nous offrent la possibilité d'échanger et de partager nos expériences. »

POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter le site internet www.cc-paysdemormal.fr rubrique Vivre en Pays de Mormal, onglet Action Sociale



“ Au niveau du Pays de Mormal, nous souhaitons jouer un rôle de facilitateur et de coordinateur, le tout dans une démarche de démocratie participative,, ”

Denis LEFEBVRE,
Vice-président en charge de
l'Action Sociale

la population en situation de handicap de notre territoire rural. Grâce à la présence de nombreux partenaires mais aussi par le biais de témoignages, d'échanges, elle vise à donner accès à un maximum d'informations en termes de droits, de matériel sans oublier les loisirs... Une place importante est d'ailleurs allouée au handisport avec des démonstrations. Au-delà d'apporter des réponses pratiques, cette manifestation se veut un temps de rencontres et d'échanges qui contribue à rompre l'isolement des personnes en

“ Un temps de rencontres et d'échanges qui contribue à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap ”

situation de handicap. Elle constitue également une opportunité de sensibiliser tout à chacun aux problématiques auxquelles sont confrontées ces personnes, des problématiques que nous avons d'ores et déjà appréhendé au niveau du Pays de Mormal. »

Le mag : Pourquoi organiser une « rencontre handicap et ruralité » ?

Denis Lefebvre : « Lors de l'enquête réalisée auprès de personnes en situation de handicap sur le territoire, il est très vite ressorti que celles-ci manquaient cruellement d'informations sur des sujets essentiels de leur vie quotidienne et notamment les droits, les services, les loisirs ... Forts de l'accueil enthousiaste accordé à notre démarche, nous avons eu l'idée d'organiser une journée dédiée au public porteur de handicap. Un événement que la commune de Gommegnies a immédiatement accepté d'accueillir. »

Le mag : quels sont les objectifs de cet événement ?

Denis Lefebvre : « Cette rencontre a pour but de répondre aux besoins exprimés par

Le mag : au-delà de cette rencontre, le Pays de Mormal envisage t'elle d'autres actions en faveur de la population en situation de handicap ?

Denis Lefebvre : « En effet, nous ne voulons pas que cette rencontre soit un acte isolé. Elle fait partie intégrante d'un plan d'actions axé autour de 5 thèmes que sont le logement, les déplacements, la vie sociale, l'information et le développement de politiques « handicap » au niveau des différents acteurs du territoire. Concrètement, un comité de pilotage se réunira début 2018 et la mise en place des actions sera organisée par groupes de travail. Nous ne travaillerons pas seuls bien sûr mais en partenariat avec des personnes porteuses de handicap, avec des aidants, la Région, le Département, les communes... Au niveau du Pays de Mormal, nous souhaitons jouer un rôle de facilitateur et de coordinateur, le tout dans une démarche de démocratie participative. »



La Forêt de Mormal, un patrimoine valorisé



Parce qu'il est indispensable de préserver et de promouvoir les joyaux naturels de notre territoire, la Communauté de Communes du Pays de Mormal s'est engagée, aux côtés de nombreux partenaires, dans un projet de valorisation de la forêt de Mormal.

Celui-ci prévoit des aménagements au niveau de l'arboretum, de la pâture d'Haisne, des abords des auberges et des chemins de randonnée, le tout afin de vous permettre de profiter au mieux de ce patrimoine naturel.

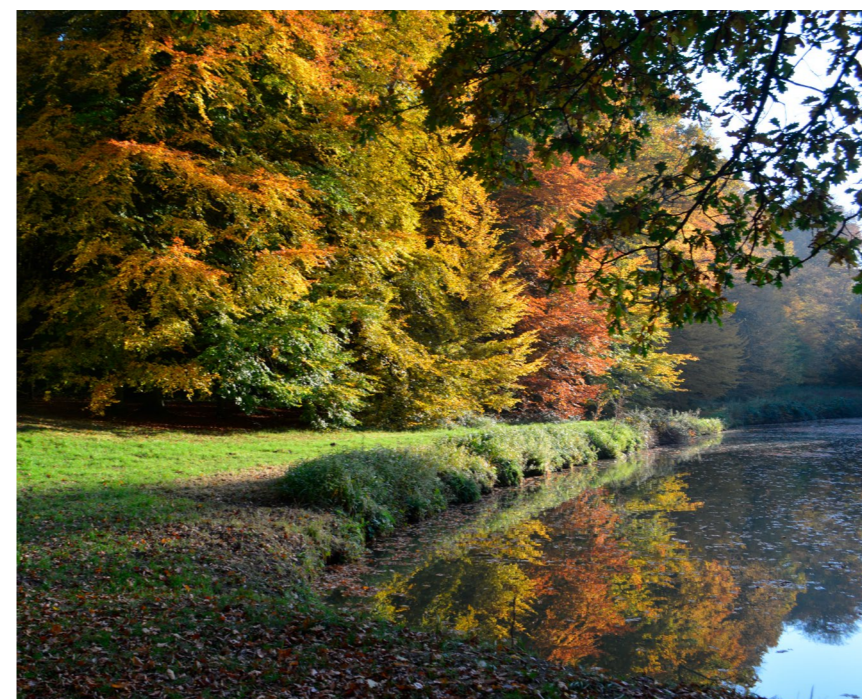
Par ailleurs, différentes boucles vélos seront créées et offriront aux cyclistes amateurs ou confirmés des balades en famille dans des conditions optimales. Enfin, la réalisation d'un chemin accessible aux personnes à mobilité réduite autour de l'étang de la pâture d'Haisne permettra aux promeneurs de profiter pleinement de cet espace naturel.

Outre les partenaires publics, comme le Département, la Région, la commune de Locquignol, l'Office National des Forêts, la fédération de pêche du Nord ou encore le Parc naturel régional de l'Avesnois, les habitants du territoire ont été sollicités pour participer à la définition du projet et notamment au volet relatif à l'arboretum.

Depuis l'été 2016, grâce aux différents outils mis en place par le Pays de Mormal, vous avez exprimé les attentes des locaux vis-à-vis de ce lieu emblématique de la forêt et proposé vos plans d'aménagement du site.

DERNIÈRES ACTUS

Le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec la désignation de l'agence Urbafolia comme maître d'œuvre. Les travaux devraient, quant à eux, débuter au début de l'été 2018. Vous aurez d'ici là l'occasion de découvrir le projet en détails.



LA VÉLOROUTE DU PAYS DE MORMAL EN BONNE VOIE

La Communauté de Communes du Pays de Mormal travaille depuis quelques années à la création de la Véloroute du Pays de Mormal.

Longue de 29 kilomètres, celle-ci permettra de relier les territoires régionaux du Valenciennois et du Val de Sambre. La véloroute du Pays de Mormal présente également un intérêt national et européen puisqu'elle constitue le chaînon manquant de la véloroute nationale n°31. Elle se raccordera à l'Eurovéloroute n°3 dénommée « La Scandibérique ».

UN ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE

La Véloroute de Mormal répond à des enjeux multiples et permet de :

- ➔ Renforcer l'attractivité du territoire.
- ➔ Développer des synergies avec les territoires limitrophes.

- ➔ Améliorer le cadre de vie des habitants et leur mobilité.
- ➔ Développer le vélotourisme et par conséquent créer de l'emploi.
- ➔ Répondre aux enjeux du Développement Durable.

LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Après différentes phases d'étude, le tracé définitif de la véloroute est aujourd'hui validé. Alors que la maîtrise d'œuvre a été attribuée, le Pays de Mormal a effectué des demandes de subvention auprès du Département et de la Région pour le financement de la phase travaux. Sous réserve de l'obtention de ces subventions, les travaux pourraient être lancés à partir de mars 2018. Concrètement, ils consisteront en l'aménagement de voies cyclables sécurisées, adaptées aux usagers du vélo et en la pose d'une signalisation respectant les normes en vigueur.



LE PAYS DE MORMAL SUR LA ROUTE DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Aujourd'hui l'itinéraire est encore emprunté par de nombreux pèlerins ou de simples randonneurs.

Désireuse de renforcer son attractivité touristique et de préserver son patrimoine naturel mais aussi historique, la Communauté de Communes du Pays de Mormal souhaite valoriser le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Pour cela, elle procédera à :

- ➔ L'identification et au balisage du chemin par la pose de coquilles Saint Jacques.
- ➔ La réalisation de panneaux d'information spécifiques au chemin.
- ➔ L'organisation d'un évènement d'inauguration qui permettra d'animer l'itinéraire.
- ➔ La réalisation d'un tampon pour remplir la credential des pèlerins.

Vous ne le saviez peut-être pas mais le Pays de Mormal est traversé par un itinéraire de St Jacques de Compostelle. Celui-ci relie Bavay à la voie de Tours, ou Via Turonensis, qui longe la Sambre à partir de Locquignol (Hameau de Hachette). Au Moyen-âge, la halte par Bavay était motivée par la présence d'un hôpital érigé en 1425. En dehors des périodes d'épidémies, les bâtiments servaient d'hôtellerie pour les pèlerins qui entreprenaient leur longue marche jusqu'en Galice. Bavay était un point d'étape incontournable sur leur itinéraire avant d'entamer la traversée de la forêt de Mormal et de rejoindre la rivière Sambre.



➔ Pour mener à bien ce projet, le Pays de Mormal a obtenu le soutien financier de la Région Hauts de France à hauteur de 40% pour un montant global estimé à 12 000€.



Les circuits courts



« Consommez mieux, consommez local ! »

MAIS LES CIRCUITS COURTS, C'EST QUOI ?

On appelle circuit court le mode de commercialisation qui compte au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Ainsi, il peut s'agir de vente directe mais aussi de vente en magasin de proximité, individuel ou collectif. Ce mode de distribution concerne essentiellement les produits agricoles.

UNE DÉMARCHE « GAGNANT – GAGNANT » !

En privilégiant les circuits courts, chacun y gagne. Cette démarche présente des avantages tant pour le producteur que pour le consommateur et répond aux enjeux des 3 piliers qui constituent le Développement Durable :

- ➔ Au niveau social, c'est créer ou recréer un lien entre producteur et consommateur : plus d'échanges, de conseils ..., maintenir l'activité de fermes et donc l'emploi local.
- ➔ Au niveau économique, grâce à la suppression des intermédiaires, c'est garantir une meilleure rémunération des producteurs tout en proposant aux consommateurs des prix raisonnables.
- ➔ Au niveau écologique enfin, les bénéfices pour l'environnement sont liés à la réduction des emballages, à l'absence ou à la diminution du transport et enfin à des modes de production plus responsables.

Grâce aux différents moyens d'accéder à ce mode de vente, chacun peut facilement changer ses modes de consommation : marchés, magasins individuels ou collectifs, tournées

« Pour nous, consommateurs, privilégier les circuits courts c'est choisir des produits plus frais, de saison et donc de meilleure qualité ! »

La semaine ou le Week end, en famille, privilégier les circuits courts permet de rencontrer les agriculteurs et de découvrir les animaux de la ferme, une bonne raison pour tous de favoriser les produits locaux !



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS, UN ACTEUR ENGAGÉ

De nombreux producteurs sont engagés, aux côtés du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, dans une démarche de promotion du territoire et de ses richesses agricoles. Cet engagement se traduit de multiples façons :



LES BOUTIQUES DE L'AVESNOIS

Il s'agit d'un réseau de commerçants qui vous proposent une gamme variée de produits du terroir. Ils vous accueillent et vous conseillent pour profiter au mieux des saveurs locales.

CROIX CALUYAU
La Ferme Hélicole de l'Avesnois
21 chaussée Brunehaut
59222 CROIX CALUYAU
03 27 77 39 07
www.escargot-de-chnord.com

GUSSIGNIES
Au Baron
Rue du Bourlard
59570 GUSSIGNIES
03 27 66 88 61
www.brasserieaubaron.com

LE QUESNOY
- Les Vergers Tellier
88 et 200 route de Valenciennes
59530 LE QUESNOY
03 27 26 29 06
www.lesvergerstellier.com

- Le Lycée agricole de Le Quesnoy
17, rue des tilleuls
59530 LE QUESNOY
03 27 20 07 40

MAROILLES
La Boutique du terroir Defroidmont
159, Grand rue
59550 MAROILLES
03 27 84 65 65
www.defroidmont.fr



LA MARQUE VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

Il s'agit d'une charte commune, signée entre le producteur et le PNR, pour le développement durable du territoire. En Pays de Mormal, trois produits agricoles ont reçu la marque Parc : les jus de pommes, jus de pommes-poires et cidres issus de Vergers hautes tiges.

Plus d'informations et liste des producteurs :
Association
« Vergers hautes tiges de l'Avesnois » 48 rue du Pavé
59530 Jolimetz
03 27 27 67 80
www.parc-naturel-avesnois.fr



DE L'ENTRÉE AU DESSERT, COMPOSEZ DES MENUS 100% TERROIR !

Acheter malin et manger sain, rien de plus simple. La grande diversité de nos produits artisanaux vous permet de consommer autrement.

Pour cela, plusieurs solutions s'offrent à vous :

LES AMAP

Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, sont fondées sur un partenariat de proximité entre une ferme et un groupe de consommateurs. En pratique, vous payez à l'avance votre consommation et bénéficiez en retour de paniers de produits de saison qui vous sont livrés à un rythme préalablement défini, souvent hebdomadaire. Vous trouverez des AMAP à Le Favril, Le Quesnoy et Louvignies Quesnoy.

LES MARCHÉS

Sur le territoire, de nombreux marchés hebdomadaires vous permettent de retrouver dans un même lieu vos producteurs locaux.

Marchés bio : le 1^{er} et 3^{ème} dimanches matin à Louvignies Quesnoy, le 2^{ème} vendredi du mois de 16h à 20h à Mecquignies et le 3^{ème} vendredi du mois de 16h à 20h à Landrecies.

LA VENTE DIRECTE CHEZ LES PRODUCTEURS LOCAUX

Produits laitiers, boissons, fruits et légumes, miel, confiseries, pâtisseries, la variété de nos produits du terroir vous offre d'innombrables combinaisons pour des menus variés de qualité.



Carte des produits locaux en Pays de Mormal

53

Communes



50

Producteurs en Pays de Mormal

5 Boutiques de l'Avesnois

Retrouvez la liste complète des producteurs et leurs coordonnées sur le site
www.tourisme-avesnois.com

Vente à la ferme	Produits laitiers	Ferme Hélicole	Fruits	Bière	Pomme de terre	Légumes	Miel	Boutique de l'Avesnois
Viandes Légumes / fruits Produits laitiers	Lait Fromages Beurre Yaourts Crème fraîche	Elevage d'escargots	Fruits selon les saisons Jus Confitures Cidres	Cuvée des Jonquilles Jenlain Dreum	Distributeur automatique de pommes de terre	Légumes selon les saisons	Toutes fleurs Pollen de fleurs Cire Gelée royale Propolis	Retrouvez toutes les coordonnées page précédente

* Liste des marchés et commerçants locaux non exhaustive



Crottins de chèvre aux pommes

🍴 10min ⌚ 15min 🌡️ 180°

INGRÉDIENTS

- ➔ 2 grosses pommes légèrement acidulées (cox orangés, sultan, ...)
- ➔ 2 crottins de chèvre demi-secs de l'Avesnois
- ➔ 25 g de beurre fermier
- ➔ herbes de Provence

Préchauffer votre four à 180°.
Faire fondre le beurre dans une casserole à feu doux.
Beurrer légèrement un petit plat à gratin.
Couper les crottins en deux dans le sens de la hauteur.
Éplucher les pommes puis les couper en deux. Retirer le centre et les pépins en creusant une

cavité assez large, découper la base de la pomme afin d'obtenir un palet de pommes, puis faire revenir les palets de pommes dans le beurre pendant 5 min.

Placer les demi-crottins sur les pommes, la croûte au-dessus. Les saupoudrer d'une pincée d'herbes de Provence. Remettre le plat au four pendant 15 minutes environ. Servir les crottins dès leur sortie du four.

Accompagner d'une salade.

Cette recette vous est proposée par :
Les Vergers Tellier
88 et 200 route de Valenciennes
59530 Le Quesnoy
03 27 26 29 06
www.lesvergerstellier.com

Suprême de Pintade à la Saison Saint-Médard

Faites mariner les suprêmes dans la bière et ajoutez-y les autres ingrédients.

Egouttez les suprêmes, emballez-les dans un film alimentaire et faites-les cuire 10 minutes dans le bouillon de volaille.

Laissez refroidir et essuyez les suprêmes. Enrobez-les dans la vergeoise blonde, et faites-les caraméliser au beurre dans une poêle. Déglacez la sauteuse à la bière, laissez réduire et mouillez au fond de volaille.

Retirez les suprêmes, maintenez-les au chaud. Laissez réduire la sauce, montez au beurre et assaisonnez.

Servez avec des pommes de l'Avesnois.

INGRÉDIENTS

- ➔ 4 suprêmes de pintade
- ➔ 100g de vergeoise
- ➔ 50g de beurre
- ➔ 1l de bouillon de volaille
- ➔ 20cl de fond de volaille

MARINADE

- ➔ 50cl de bière Saison Saint-Médard *
- ➔ beurre
- ➔ sel, poivre, 4 épices
- ➔ 1 oignon
- ➔ 1 carotte
- ➔ Thym, laurier

Cette recette vous est proposée par :
La brasserie Au Baron
2 rue du Piémont
59570 Gussignies
Tél : 03 27 66 88 61



* L'alcool est dangereux pour la santé

Décore ton sapin !

Pour passer une jolie après-midi créative en famille, nous vous avons concocté une page spéciale boules de Noël en papier à découper



L'étang du Pont Rouge à Le Quesnoy



(Photo Olivier Fleumee)



Jolie petite chapelle à Marolles



L'étang David en automne



(Photo Olivier Fleumee)

Retrouvez toutes les idées recettes avesnoises sur le site :
www.tourisme-avesnois.com, rubrique Séjourner / Gastronomie / Recettes.





(Photo Olivier Flamme)



Les remparts de Le Chesnoy sous la neige



(Photo Olivier Flamme)



Rouge-gorge dans la neige à Beffrechies



- > Découper les boules
- > Percer un petit trou vers le haut
- > Passer un fil
- > Couper à la bonne longueur
- > Faire un noeud

Et voilà, c'est déjà fini ! Vos boules sont fin prêtes pour trouver une petite place au mur ou sur les branches de votre sapin.



La GEMAPI, une compétence supplémentaire portée par la Communauté pour notre environnement



Eclairage sur cette nouvelle compétence avec Guislain CAMBIER, Président de la CCPM

Le mag : Pouvez-vous présenter la GEMAPI en quelques mots ?

Guislain Cambier : La gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est une compétence nouvelle en effet, qui attribue aux communes et à leurs groupements la responsabilité des études et des travaux, ainsi que la possibilité de construire ou d'exploiter des ouvrages et des installations ayant les objectifs suivants : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration de sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Pour être simple, il s'agit surtout à travers cette loi de structurer une compétence qui était exercée à plusieurs niveaux et d'y fixer un interlocuteur unique.

Le mag : Comment les élus ont-ils accueilli cette nouvelle responsabilité pour la CC ?

Guislain Cambier : Tout d'abord, je voudrais insister sur l'importance de

cette compétence. Un territoire comme le nôtre, avec sa superficie importante, la présence d'une forêt domaniale mais aussi sa prédominance rurale, a une forte responsabilité dans le domaine de la préservation de l'environnement mais aussi dans le domaine de l'eau. Aussi, nous sommes conscients des conséquences qui peuvent être celles d'un mauvais entretien des cours d'eau, nous n'avons d'ailleurs pas attendu le transfert de cette compétence pour créer notre brigade bleue qui agit déjà dans ce domaine sur tout le territoire. Pour autant, l'action de la brigade bleue ne décharge pas les riverains de leurs responsabilités.

L'Etat nous impose cette nouvelle responsabilité, nous allons l'assumer. Comme d'autres compétences, oserai-je dire, et encore une fois de manière légère. Le Pays de Mormal, dans son rôle d'acteur public mettra donc tout en œuvre pour l'exercer au mieux.

Mais, ce qui nous dérange, c'est le financement !

Le mag : L'Etat ne va pas compenser l'exercice de cette compétence ?

Guislain Cambier : NON ! Et c'est bien le problème qui se pose. Depuis la naissance du Pays de Mormal, nous avons à la fois déployé nos services sur tout le territoire (Relais assistants maternels, conservatoire, déchetteries). Parallèlement, nous avons, avec le soutien de l'agence de l'eau créé une brigade bleue et poursuivi l'action de la brigade verte (en forêt). Dans le même temps, l'Etat a abandonné son soutien aux collectivités avec la gestion des documents d'urbanisme, que la Communauté a repris, moyennant une participation des communes. Notre contribution au redressement des finances publiques nous a fait perdre 800 000 euros par an, et demain, nous pourrions perdre la bonification de la Dotation de fonctionnement qui représente près de

400 000 €. Et, comme d'autres, nous sommes confrontés à la fin des contrats aidés.

Alors nous disons STOP. Nous faisons des efforts en fonctionnement, mais ces compétences supplémentaires et ces choix de l'Etat nous étranglent. Nous arrivons à programmer quelques investissements, lourds par rapport à notre structure, mais si ça continue, nous ne ferons plus que du fonctionnement. L'équité territoriale aurait pourtant voulu qu'un territoire rural comme le nôtre soit traité différemment.

Le mag : C'est la raison pour laquelle vous avez décidé d'instaurer la taxe ?

Guislain Cambier : Nous n'avions pas le choix. Et ce n'est pas de gaieté de cœur. Exercer cette compétence de manière uniforme et efficace nécessite la mobilisation de 395 000 €. Or, nos autres compétences obligatoires ne nous laissent pas de marge. Cette taxe GEMAPI sera donc levée pour financer les études et les investissements nécessaires dès demain. Elle sera totalement affectée à cette compétence. Elle fera l'objet d'un prélèvement sur les taxes foncières et taxe habitation.

SIMULATION

Pour un propriétaire, la cotisation devrait représenter 14,88 € sur la Taxe d'habitation, et 3,56 € sur la taxe foncière (montant estimé pour une valeur locative cadastrale de 2200)

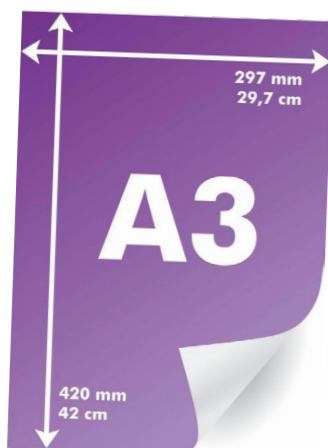
A noter que la suppression de la Taxe d'habitation engagée par l'Etat comprendra la GEMAPI. Les locataires exonérés de Taxe d'habitation ne seront donc pas impactés par cette cotisation.

Concours artistique

« Un clan pour l'environnement » laissez libre cours à votre imagination !



Jeunes ou moins
jeunes, artistes en
herbe ou confirmés,
à vos créations !



Depuis le 16 octobre 2017 et
jusqu'au 16 mars 2018, le service
environnement et prévention des
déchets de la Communauté de
Communes du Pays de Mormal
vous met à contribution.

L'OBJECTIF DU CONCOURS

Créer 4 mascottes et les nommer afin de
représenter les thèmes suivants :

- La Prévention des déchets
- La Collecte et le traitement
- Les Déchetteries
- Le bocage

Le concours est gratuit et ouvert à tous
les résidents des 53 communes du
territoire.

Pour participer, rien de plus simple, il
vous suffit de vous inscrire avant le 1^{er}
février 2018 en retournant le bulletin de
participation disponible sur le site www.cc-paysdemormal.fr

LES CATÉGORIES

- Moins de 8 ans
- De 8 à 12 ans
- De 12 à 18 ans
- Plus de 18 ans
- Agents et membres du Pays de Mormal

Vos projets originaux doivent être réalisés
sur format A3 avec une mascotte par
page, soit 4 pages. Chaque planche doit
comporter la mascotte, le nom que vous
lui avez attribué, le thème auquel elle
correspond ainsi qu'une brève explication
de votre œuvre. **Vos créations sont à
faire parvenir au Pays de Mormal avant
le 16 mars 2018.**

Un jury composé de membres du
Pays de Mormal sélectionnera les
3 meilleures réalisations de chaque
catégorie et désignera ainsi 60 gagnants
qui remporteront chacun des lots
d'une valeur comprise entre 10 et 25€. En
fin, il désignera les 4 mascottes
qui deviendront les effigies du service
environnement. Véritables ambassadrices
de l'environnement et de la prévention
des déchets, elles seront utilisées sur
les supports de communication s'y
rapportant.

Les résultats du concours
seront communiqués dès
le 30 avril 2018 pour une
remise des lots début juin.

Pour plus d'informations :
03 27 77 52 35 ou
www.cc-paysdemormal.fr

AGENDA CULTUREL 2018

Retrouvez ci-après les événements
culturels qui se dérouleront sur le
territoire au cours du 1^{er} semestre
2018.

• **Vendredi 2 février 2018 à 19h**
Salle des fêtes de Beaudignies

Présentation de la saison culturelle du
Pays de Mormal suivie du spectacle
« La carriole à crêpes » par la
Compagnie Di mini teatro.

• **Samedi 24 mars 2018 à 17h**
Eglise de Villers Pol

Concert du Chœur d'enfants
« Polysons » de Paris dans le cadre
du Festival Hainaut-Chœurs
1^{ère} partie : Chorale de l'école de
Villers Pol et chorale « gamins,
gamines » de Le Quesnoy.

• **Printemps 2018**

Festival « Orgue à l'unisson »

- Maroilles : Ciné-concert
- Landrethies : Master class « flûte
traversière » suivie de « Hommage
à Debussy », concert pour flûte
traversière, orgue et récitante.
- Englefontaine : concert voix et orgue
par Agnès et Marc Pinardel
- Locquignol

• **Samedi 26 mai 2018 à 18h**
Théâtre des 3 Chênes de Le Quesnoy

Retransmission de l'opéra
« Nabucco » de Verdi, en direct de
l'Opéra de Lille

En partenariat avec la Région Hauts
de France et la Ville de Le Quesnoy



CLEA

2018

Contrat Local d'Education Artistique

• des artistes en Pays de Mormal •

Résidences d'artistes dans le cadre
du CLEA (Contrat Local d'Education
Artistique)

- **Delphine Huguet (Québec),
designer culinaire :**
du 8 janvier 2018 au 28 avril 2018

- **Claire Payement (Lille), artiste
sonore :** du 6 mars 2018 au 30 juin
2018

Delphine Huguet est née le 6 dé-
cembre 1980 en France. Elle travaille
et vit entre Montréal et Paris.
Cette artiste, précurseur dans
l'application du design à la nourriture
est surnommée, par le magazine
Gault et Millau « la papesse française
du design culinaire ». C'est dire si son
talent est reconnu ! De renommée
internationale, elle a collaboré avec
des musées prestigieux en France, en
Italie, au Canada...

Dans ses projets, la nourriture se
fait couleurs, matières, histoires,
images, allie le goût et l'odorat, la
transformation de la matière amène
la narration. Delphine Huguet
cherche à nous sortir de notre rapport
quotidien et vital à la nourriture pour
nous amener dans un ailleurs où le
goût devient un lecteur sensible du
monde.

Grâce au CLEA, vous aurez l'occasion
de découvrir cette artiste aux
multiples prix et résidences.

Artiste sonore, compositeur, **Claire
Payement** possède un parcours
atypique et aborde la création
musicale avec singularité. Titulaire
d'un Master Informatique musicale
en musique acousmatique et
arts sonores, d'une Maîtrise en
Arts plastiques et d'un Master
Scénographie interactive, elle étudie
les technologies dans les arts de la
scène. Elle aborde les questions du
corps augmenté (capteurs
embarqués sur le performer), de
l'interactivité et du son. C'est à partir
de 2008, qu'elle suit des études de
composition électroacoustique. Dès
lors, la dimension sonore et musicale
devient un enjeu primordial dans sa
démarche.

Ses projets sont diffusés en Chine,
en Espagne, en Belgique pour le
festival international City Sonic, en
Angleterre, au Canada et à Paris lors
de la 9^e édition de la jeune création
musicale contemporaine.
En 2013, elle est lauréate de la
plateforme pour les musiques
innovantes avec son projet
Haptique II.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

SERVICE CULTURE DE LA CCPM

Véronique HOGGADO,
coordinatrice culturelle
Barbara BUREAU,
médiatrice culturelle
Dominique BAILLIN,
assistante culturelle

14 place du 11 novembre
59570 BAVAY

03 27 39 82 93

www.cc-paysdemormal.fr

Culture en Communauté
de Communes du Pays de
Mormal

L'actualité de ville en ville

BAVAY

Dimanche 11 mars 2018

bourse multi-collections

Les 26 et 27 Mai, c'est la Foire Bavay ! Ducasse, braderie, brocante, tous les chemins de la fête mènent chez nous !

Plus d'infos / inscriptions : foire@bavay.com



Tyrolienne dans le Parc Municipal de Bavay durant la Foire

BOUSIES

Lundi 2 Avril 2018 grande brocante de Pâques dans le centre du village



Grande Brocante de Pâques dans le centre du village de Bousies

Samedi 7 Avril 2018 élection de Miss Avesnois

organisée par l'association "les copains d'abord" et dirigée par Mr Villain-Allard.



Election de Miss Avesnois organisée par l'association "les copains d'abord"

Samedi 14 Avril 2018 : concert de musique à la salle des sports

Samedi 30 Juin 2018 : gala de danse organisé par l'association "Extra va danse"

CROIX-CALUYAU

Une chapelle en l'honneur de Marie restaurée



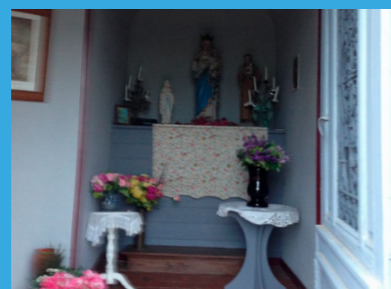
Au 54 Chaussée Brunehaut, une chapelle en l'honneur de Marie a été érigée par la famille de Monsieur Henri Soufflet ancien maire de Fontaine au Bois. Plus exactement selon le témoignage de Mme Naveau soufflet : « Josephine Boulanger voulait remercier Marie d'avoir eu un fils après le décès de sa fille ». En effet les médecins lui avaient dit qu'elle n'aurait plus jamais d'enfant.

Cet édifice, comme la maison mitoyenne, étaient depuis des années laissés à l'abandon.

En 2013, Monsieur et Madame Dzedzic, peintres décorateurs, achètent la maison et le terrain jouxtant cette chapelle.

Passionnés par la restauration, ils décident, avec l'accord du propriétaire, de sauver cette chapelle dans un premier temps en aménageant l'intérieur et en peignant la porte. Prochainement ils referont la toiture.

On ne peut que saluer, encourager et apprécier cette initiative de la part de Monsieur et Madame Dzedzic qui permettent ainsi à ceux qui le désirent de se recueillir ou redécouvrir cette construction, mais aussi de préserver le patrimoine local répertorié au niveau du cadastre napoléonien.



FONTAINE-AU-BOIS

Dimanche 11 mars 2018

« Randonnée du Bocage VTT : quatre parcours VTT, deux parcours marche, avec départ et retour sur le site de la plaine, vous seront proposés le dimanche 11 mars 2018 pour la 22^{ème} randonnée du bocage. Il y aura des sportifs, impatients de retrouver l'effort physique, la nature et le plein air au sortir de l'hiver. Mais il y aura aussi les tenants de la simple balade, individuelle ou familiale, à pied ou à VTT. On ne dira jamais assez les bienfaits de ce genre de sortie champêtre et dominicale pour la santé et la qualité de vie de chacun. Les membres du VTT Nature vous attendent nombreux ! »

LANDRECIES

Le Sous-Préfet en visite à l'usine SANDERS



Le jeudi 2 novembre, à l'invitation de Christophe Dumain, responsable industriel Nord-Est du groupe Sanders, Didier Leblond, maire de Landrecies, des membres du conseil municipal et des techniciens de la mairie ont visité les installations de l'unité de production du groupe situé rue de la Pescherie. Alexander Grimaud, sous-préfet d'Avesnes sur Helpe, en déplacement à Landrecies, a accompagné le groupe.

La marque Sanders est spécialisée dans la nutrition animale. Partenaire quotidien des éleveurs, elle allie expérience de terrain et vision d'expert. La qualité de ses produits est une véritable valeur ajoutée pour ses éleveurs. Avec 26.000 clients, il est leader national de l'alimentation animale. 84 % des matières premières sont d'origine française. En France, le groupe a 15 sites dédiés au végétal et 44 pour l'animal. Le groupe Avril est composé de marques connues : les huiles (Lesieur, Isio 4, Fleur colza, Puget), les œufs (Matines), les aliments pour animaux (Sanders), la viande de porc (Abera), le bio carburant (diester) ou les produits d'hygiène et de cosmétique à base d'huiles végétales (Oléon).

&

POIX-DU-NORD

POTELLE



« Vivre l'Histoire avec l'Association NUTS* »

De Potelle à Poix-du-Nord ! Nuts commémore les combats et l'évacuation de Mai 1940

Week-end des 5 et 6 mai 2018

5 mai : - Reconstitution 1940 : évacuation et défense du village par les troupes françaises

- Commémoration au Monument de Jolimetz

- Exode jusque Poix-du-nord en passant par Louvignies-Quesnoy

- Repas et Bal en tenue d'époque à Poix- du-Nord

6 mai : - Poix-du-Nord : reconstitution d'un campement militaire

- Marché vintage et exposition de véhicules d'époque

- Exposition sur le thème de Mai 40 (tout le week-end)

Plus d'infos : Facebook NUTS

*Association oeuvrant pour le devoir de mémoire.



L'exode : Les réfugiés avec leurs biens / Photo Wikipédia Bundesarchiv, Bild 146-1971-083-01 /



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Nous envisageons de procéder à la refonte du magazine du Pays de Mormal. Pour cela, nous souhaitons avant tout répondre à vos attentes. Ce magazine est le VÔTRE, dites nous ce que vous en pensez et faites nous part de vos suggestions en renvoyant le questionnaire ci-après à :

Communauté de Communes du Pays de Mormal
Service communication
18 rue Chevray 59 530 LE QUESNOY
contact@cc-paysdemormal.fr

Vous avez également la possibilité de remplir ce questionnaire sur le site www.cc-paysdemormal.fr
> Rubrique La Communauté / Nos publications / Magazines du Pays de Mormal

Votre profession :

Votre commune :

Vous recevez le magazine chaque semestre ?

oui non

Le format du magazine vous convient ?

oui non

Le trouvez-vous agréable à parcourir ?

oui non

Est-il suffisamment illustré ?

oui non

Le lisez-vous entièrement ?

oui non

Les articles sont-ils clairs ?

oui non

Quels sujets vous intéressent le plus ?

Quels sujets vous intéressent le moins ?

De manière générale, le trouvez-vous intéressant ?

oui non

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir aborder ?

Quelles informations aimeriez-vous y trouver ?

Préfereriez-vous recevoir le magazine en version numérique par mail ?

oui non

Remarques et suggestions :



DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS



AU BARON à Gussignies

Pause gourmande dans un cadre enchanteur

Un peu d'histoire

C'est en 1973 que débute l'histoire du Baron à Gussignies. Alain BAILLEUX y fait alors l'acquisition du bistrot du village. De fil en aiguille, avec son épouse, ils se lancent dans la petite restauration. Face au succès croissant de leur petit établissement, ils l'agrandissent et ouvrent leur restaurant. Mais l'aventure ne s'arrête pas là...

Fils de maître brasseur, Alain installe une ancienne cuve de brasserie que son père, Roger, a récupérée. Forte de son savoir-faire et animée par la passion de la bière, il n'en fallait pas plus pour que la famille BAILLEUX se lance dans un nouveau défi.



C'est ainsi que le 8 juin 1989, jour de la Saint Médard, Gussignies inaugure sa brasserie et découvre une bière de saison, brassée comme autrefois : la Saint Médard évidemment ! S'ensuivra, au printemps suivant, alors que les sous-bois se parent de fleurs jaunes, l'arrivée de la Cuvée des Jonquilles, désormais célèbre bière blonde de la brasserie Au Baron !

Depuis, l'aventure continue et ce sont désormais les enfants d'Alain et Danièle : Florence et Xavier qui ont pris les rênes de l'entreprise familiale.

Entre tradition et modernité

Aujourd'hui encore, ils perpétuent la tradition en produisant des bières de garde, propres à notre région et appréciées par-delà les frontières. Depuis 2010, l'entreprise exporte en effet une partie de sa production, notamment aux Etats Unis. Grâce à la flexibilité dont dispose cette brasserie artisanale, et à la créativité de ses dirigeants, des bières spéciales voient

le jour régulièrement. Elles sont à découvrir sur place où vous pouvez les déguster, pourquoi pas accompagnées d'une assiette de produits du terroir.

Florence et Xavier ont par ailleurs aménagé une terrasse qui vous permet de profiter pleinement de l'environnement exceptionnel de l'établissement. Un pari réussi vu l'engouement des visiteurs pour cet espace extérieur dès les premiers rayons du soleil. Des visiteurs parfois venus de très

loin visiter notre région et savourer ses spécialités.

Au fil des années, Au Baron est devenu un lieu emblématique où règne la convivialité, plébiscité par les visiteurs de tous horizons : randonneurs, riverains, touristes ...

C'est dans un cadre bucolique, en lisière de forêt, bordé par la rivière, que, depuis 1989, le Baron crée et produit ses bières de garde dans le plus grand respect de la tradition. Outre ses désormais célèbres breuvages, il vous propose, au sein de sa taverne et de son restaurant, des plats de qualité essentiellement à base de produits régionaux.

DU NOUVEAU



La boutique Au Baron, grâce à laquelle, depuis juillet dernier, vous pouvez prolonger le plaisir de votre visite. Vous y trouverez les bières brassées sur place bien sûr mais aussi de nombreux produits locaux (fromages, limonades ...). Au Baron fait en effet partie du réseau Boutiques de l'Avesnois.

*Une promenade en forêt,
une pause gourmande
dans un lieu authentique,
donneront à votre journée
en famille un air de
vacances !*

CONTACT & INFOS

Ouvert toute l'année les vendredi, samedi, dimanche et jours fériés dès 11h.

En juin, juillet, août, ouvert tous les jours sauf le mardi dès 11.

Cuisine ouverte en continu.

www.brasserieaubaron.com